

# NEWSLETTER LEMMA

Lettre d'information n°4  
Décembre 2017-Janvier 2018



## SOMMAIRE

- 4<sup>ème</sup> Comité technique du projet Lemma : deux jours d'exposés et de débats sur l'avancement et les perspectives du projet. **2**
- Entretien avec Marlène Peyrutie, Experte long terme Pôle Emploi, responsable de la composante 1 du projet Lemma. **3**
- Journée de lancement opérationnel de l'initiative 4M. **4**
- Rencontre avec les attachés sociaux de l'Office des Tunisiens à l'étranger (OTE). **4**
- Nous recherchons des experts publics et privés **5**

## Le mot de l'équipe projet

La fin de l'année 2017 a marqué un tournant dans l'évolution du Projet Lemma. En effet, le plan de déploiement de la composante 1 ayant démarré, les trois composantes du Projet Lemma évoluent désormais ensemble et selon un rythme soutenu, notamment dans leur mise en œuvre opérationnelle.

De leurs côtés, les initiatives 4M et Lemma Invest, et le Projet pilote d'aide à la réinsertion et au retour des migrants prennent forme et envergure, toujours en association étroite avec les acteurs institutionnels tunisiens et 14 partenaires de la société civile appuyés par le projet Lemma, basés en Tunisie et en Europe.

Nous saluons la participation de l'ensemble de nos partenaires tunisiens et européens au 4<sup>ème</sup> Comité technique des 14 et 15 décembre 2017, ainsi que celles de la Suisse et de l'Allemagne, dorénavant investis dans la composante 3. De surcroît, nous les remercions pour leur engagement, concret et entier, dans la réussite du projet Lemma. ■■■



République  
Tunisienne



Projet financé par  
l'Union européenne



Ensemble pour la mobilité  
معا من أجل تنقل الأشخاص

## 4<sup>ème</sup> Comité technique du projet Lemma : deux jours d'exposés et de débats sur l'avancement et les perspectives du projet.

Le rendez-vous incontournable des partenaires tunisiens et européens du projet, consacré au suivi technique des trois composantes du projet.

Tunis, les 13 et 14 décembre 2017.



4<sup>ème</sup> Comité technique du projet Lemma. 14 Décembre 2017

marquée par l'intervention des représentants suisses et allemands qui ont exposé les motivations qui les ont menées à s'investir dans le projet pilote, à travers une contribution respective de 196 000 € et de 150 000 €.

Elle également été l'occasion de constater l'importante avancée de la feuille de route nationale et de souligner l'engagement des partenaires tunisiens dans sa conception (26 institutions publiques, dont 8 ministères, et 11 acteurs de la société civile).

La session suivante a porté sur la méthodologie de déploiement des activités de la composante 1. Les débats ont notamment porté sur l'axe de travail « consolidation de l'offre de services de mobilité professionnelle à l'international » et ses modalités de réalisations.

La deuxième journée, intégralement consacrée à la composante 2, s'est également tenue en deux temps : l'exposé des résultats préliminaires de l'étude sur les bonnes pratiques de mobilisation de la diaspora par l'expert court terme, M. Samir Bouzidi, et la présentation des 5 projets sélectionnés pour la mise en œuvre de l'initiative Lemma Invest, par les organisations de la société civile lauréates.

sujets : le partenariat public-privé pour assurer la durabilité des résultats des projets, les délais de réalisation des projets jugés courts (14 mois) et la complémentarité des projets ainsi que leurs potentielles mises en synergie.

En guise de conclusion, M. Abdelkader Mhedhbi, Directeur général de la DGCIM a insisté sur la nécessité de valoriser ces initiatives à travers une communication efficace, susceptible de davantage mobiliser la diaspora. ■■■



Equipe du projet lemma Invest, partenaires tunisiens bénéficiaires de Lemma et porteurs de projets appuyés dans le cadre de l'initiative Lemma Invest. 14/12/2017

## Entretien avec Marlène Peyrutie, Experte long terme Pôle Emploi, responsable de la composante 1 du projet Lemma.

Marlène Peyrutie a intégré l'équipe du projet Lemma le 1er décembre 2017 afin d'animer la composante 1, Migration de travail et mobilité professionnelle. Lors du 4ème Comité technique du projet, qui s'est tenu les 13 et 14 décembre 2017, l'experte a exposé la stratégie et les activités de déploiement de la composante 1, telles que définies en étroite collaboration avec les partenaires bénéficiaires. Le débat qui a suivi a révélé un intérêt particulier pour les activités de renforcement de l'offre de services à la mobilité internationale.

### NL : Un volet important de la composante 1 porte sur la refonte de l'offre tunisienne de services à la mobilité internationale. Quelles sont les activités prévues ?

MP : Le travail que nous avons entamé avec nos partenaires tunisiens, le BEMOE, l'ANETI et l'ATCT, permettra de développer une offre de services davantage en adéquation avec les attentes des candidats tunisiens et des entreprises qui recrutent à l'international. Elle distingue trois étapes : celle du diagnostic de l'offre de services et des processus actuels, notamment à travers une enquête adressée à 120 référents des bureaux de l'emploi en Tunisie, celle de la redéfinition de l'offre de services et celle de l'expérimentation dans des bureaux pilotes. Le système validé et stabilisé sera ensuite généralisé par les agences sur l'ensemble de leurs bureaux.

### NL : La composante intègre le renforcement de capacités des partenaires tunisiens, quelles actions concrètes seront mises en œuvre ?

MP : La généralisation et la pérennisation du système impliquent que les ressources humaines des bureaux, tant aux niveaux central et local, acquièrent de nouvelles approches et techniques et s'approprient l'offre rénovée de services. C'est pourquoi, la composante comprend des actions de formation de formateurs tunisiens. Ces actions traiteront des thématiques opérationnelles, dont notamment l'anticipation des besoins de compétences des entreprises à l'international. Sur ce point, il s'agira de faire évoluer les conseillers référents vers une approche des entreprises et des candidats qui soit davantage proactive, qu'ils adoptent une posture d'anticipation. Pour citer un exemple, les conseillers référents devront être en capacité de définir les actions de formation courtes que pourrait réaliser un candidat tunisien pour mieux se positionner sur une offre d'emploi à l'international.

### NL : Quels seraient les facteurs clés de réussite de cette transformation ?

MP : J'en citerai trois qui me semblent essentiels. Tout d'abord, le portage managérial, autrement dit, l'engagement de la Direction générale et de ses cadres dans la concrétisation du projet. De ce point de vue, il est entier.

Ensuite, une implication de l'ensemble des bureaux, à l'échelle nationale et locale. Cette démarche est indispensable à la réussite du processus de généralisation. Enfin, la réalisation d'enquêtes après implémentation, auprès des conseillers référents et des candidats, afin de s'assurer de l'adéquation des services rendus à leurs attentes, mais aussi pour capitaliser sur ce retour d'expériences par des actions complémentaires.

### NL : Le calendrier de réalisation des activités est ambitieux, pensez-vous avoir assez de temps pour le mettre en œuvre ?

MP : Oui, ce projet est ambitieux, mais réaliste et réalisable. Il existe une vraie volonté publique de faire et de réussir cette transformation. Nos partenaires sont pleinement engagés sur ce projet et nous pouvons d'ores et déjà envisager la généralisation de la nouvelle offre de services d'ici la fin de l'année 2018. Propos recueillis par NL. ■■■



Mme Marlène Peyrutie, Experte long terme du projet Lemma  
et Mme Nassima Clerin, Expertise France

La fiche projet de la composante 1 est disponible  
en ligne : <https://lemma.tn/migration-de-travail/>

## Journée de lancement opérationnel de l'initiative 4M.

### Une approche participative au cœur de l'initiative.

C'est entouré d'acteurs associatifs du développement local de Mahres et de représentants nationaux d'ONG internationales telles que l'OIM, le PNUD, Mercy Corps ou encore la GIZ que le Délégué spécial de Mahres, le Ministère des affaires sociales, le Président de l'Association Younga Solidaire et Expertise France ont choisi d'officialiser le lancement opérationnel de l'initiative 4M, le 15 décembre 2017, à la délégation de Mahres.

Les allocutions d'ouverture ont mis en perspective l'enjeu national d'une meilleure intégration de la diaspora tunisienne dans le développement local de leur territoire d'origine. Elles ont également souligné l'engagement de chacun des partenaires à contribuer au succès de cette initiative pilote, comme le Délégué spécial de Mahres, M. Achour Dhiaeddine, qui a déclaré : « nous soutenons pleinement ce projet, pour les valeurs qu'il véhicule, mais aussi pour son approche pragmatique ».

Lors des présentations qui ont suivi, Mme Ahlem Hammami du ministère des Affaires sociales a exposé la Stratégie nationale migratoire, en particulier l'axe relatif à la « contribution de la diaspora tunisienne au développement socioéconomique aux niveaux local, régional et national ». L'association française GRDR-Migration, Citoyenneté, Développement et l'association franco tunisienne Younga Solidaire ont quant à eux présenté

les activités de l'initiative 4M ainsi que la composition du « Comité de suivi local », notamment en charge de la bonne gouvernance et du suivi des actions du projet.

Lors des débats, les participants ont manifesté leur grand intérêt pour l'initiative ainsi que leur volonté d'y participer. Parmi eux, M. Fethi REKIK, enseignant-chercheur à l'Université de Sfax (ECUMUS) a proposé son appui « dans plusieurs domaines de recherche, par exemple, dans l'identification et l'analyse du profil des migrations sur le territoire de Mahres ». ■■■■



## Rencontre avec les attachés sociaux de l'Office des Tunisiens à l'étranger (OTE).

### Pour une meilleure prise en charge des migrants tunisiens de retour.

Ambassade de Tunisie à Paris, le 18 décembre 2017.

Relais d'information face aux migrants tunisiens souhaitant revenir au pays, les attachés sociaux de l'OTE pourraient jouer un rôle majeur dans l'identification des bénéficiaires potentiels du projet pilote d'aide au retour et à la réinsertion de la Composante 3 du projet Lemma.

Une rencontre avec les attachés sociaux de l'OTE basés en France, en Italie, en Allemagne et en Belgique a donc été organisée à Paris, en présence de M. Adel Jarbouï, secrétaire d'État à l'Immigration et aux Tunisiens à l'étranger, de M. Helmi Tlili, directeur général de l'OTE, et de M. Rafik Zehri, directeur des attachés sociaux.

Cette réunion a été l'occasion pour l'équipe de la composante 3 et le Directeur de l'OFII en Tunisie, M. Stéphane Darmas, de leur exposer la philosophie du projet pilote et son mode

opérateur, mais aussi de recueillir leurs points de vue et d'apporter des réponses concrètes à leurs interrogations, notamment sur les critères d'éligibilité au projet, les procédures à suivre et la qualité de l'accompagnement promis aux bénéficiaires.

Cet échange direct a permis de mieux sensibiliser les attachés sociaux et marque le début d'une collaboration de proximité en matière d'accompagnement des migrants de retour, de la phase d'identification à celle du suivi de leur réintégration en Tunisie. ■■■■

Davantage d'informations sur les initiatives Lemma, en ligne et téléchargeables : [www.lemma.tn](http://www.lemma.tn)

## Nous recherchons des experts publics et privés

### Composante 1 :

Evaluation de la mise en œuvre de l'offre de service à l'international : Préalablement à la généralisation de l'offre de service renouvelée de l'ANETI et l'ATCT, il convient d'évaluer les services rendus aux bénéficiaires et les services reçus par les conseillers.

## Partenaires du projet LEMMA

### Partenaires tunisiens

Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération internationale (MDICI)  
Direction Générale de la Coopération Internationale en matière de Migration (DGCIM)

Observatoire National de la Migration (ONM)

Office des Tunisiens à l'étranger (OTE)

Bureau de l'émigration et de la main d'œuvre étrangère.  
Ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi

Agence Nationale de l'Emploi et du Travail Indépendant (ANETI)

Agence Tunisienne de Coopération Technique (ATCT)

Organisations de la société civile :

Réseau Euro-Méditerranéen des Droits de l'Homme (REMDH)

Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT)



### Partenaires européens

Union européenne

Belgique  
Agence fédérale FEDASIL  
Office des étrangers

France  
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères  
Ministère de l'Intérieur

Italie  
Ministère de l'Intérieur

Portugal  
Ministère de l'Intérieur, Service des étrangers et des frontières

Pologne  
Ministère de l'Intérieur, Office pour les étrangers,  
Ministère du Travail et des Politiques sociales

Suède  
Agence nationale pour l'emploi



## Contact

### Tunis

Nassima Clerin  
Cheffe de projet Expertise France  
nassima.clerin@expertisefrance.fr  
Tél. : +216 24 63 28 51

Sophiane Mehiaoui  
Expert long terme Expertise France  
Diaspora & Développement local  
sophiane.mehiaoui@expertisefrance.fr  
Tél. : +216 50 33 32 37

Marlène Peyrutie  
Experte long terme Pôle Emploi  
Migration de travail et Mobilité professionnelle  
marlene.peyrutie-ext@pole-emploi.fr  
Tél. : +216 29 66 56 27

Hélène Hammouda  
Experte long terme OFII  
Retour et réinsertion  
helene.hammouda@ofii.fr  
Tél. : +216 58 44 07 58

### Paris

Clémence Racimora  
Chargée de projet Expertise France  
Département Gouvernance et Droits Humains  
clemence.racimora@expertisefrance.fr  
Tél. : +33 (0)1 70 82 72 64

La newsletter Lemma est publiée par Expertise France à destination des partenaires du projet LEMMA Tunisie. Le projet Lemma est financé par l'Union européenne à hauteur de 5 millions d'euros par le biais de l'instrument de financement de la coopération au développement (ICD), tandis que les États membres apportent leur contribution sous forme d'expertise publique.